



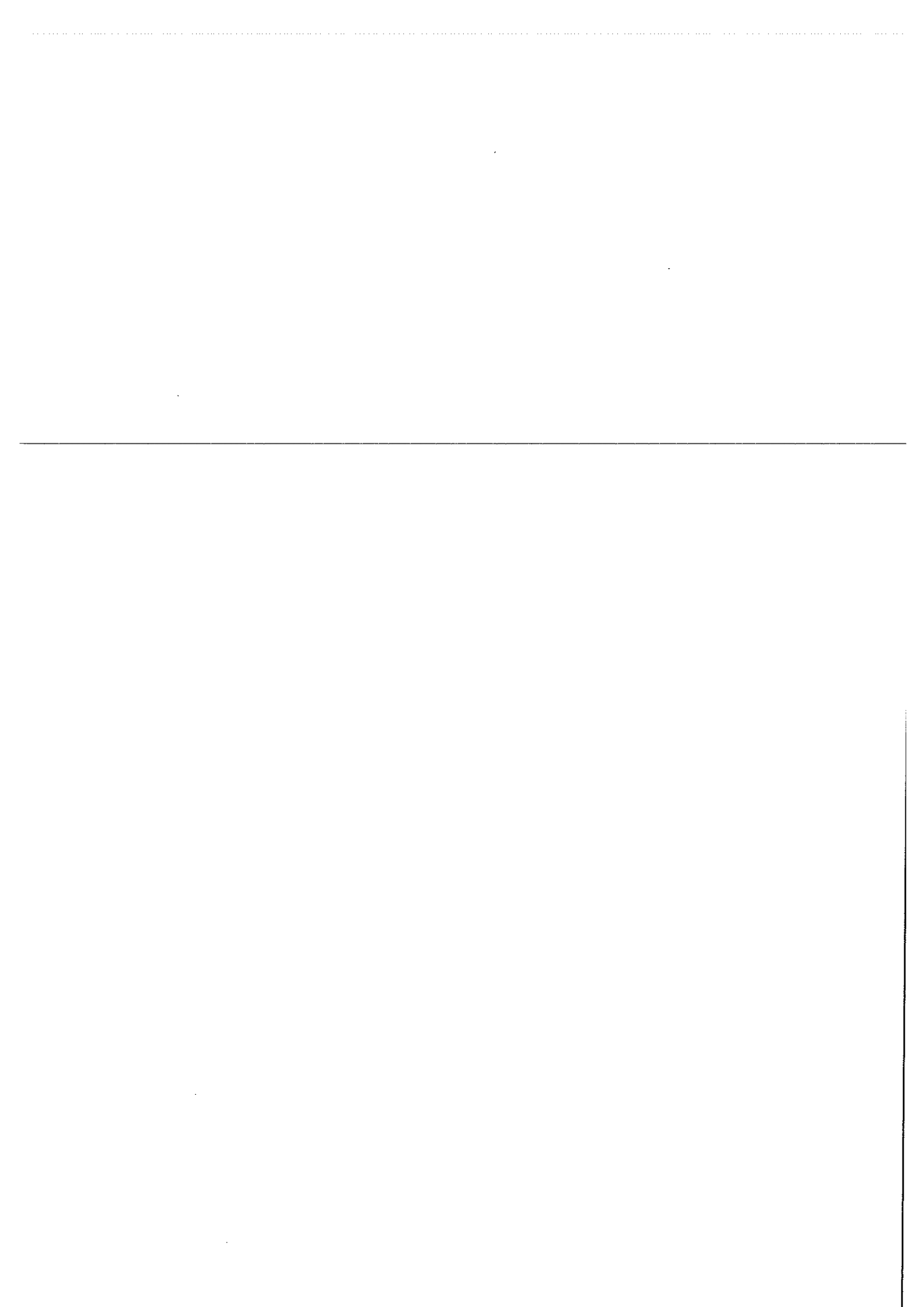
PREFET DE LA NIEVRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial N° 19
du 17 mars 2016

Ce recueil est généré manuellement du fait de l'indisponibilité de territorial. Les actes seront remis en ligne ultérieurement sur le portail internet des services de l'Etat de la Nièvre.

<http://www.nievre.gouv.fr/>

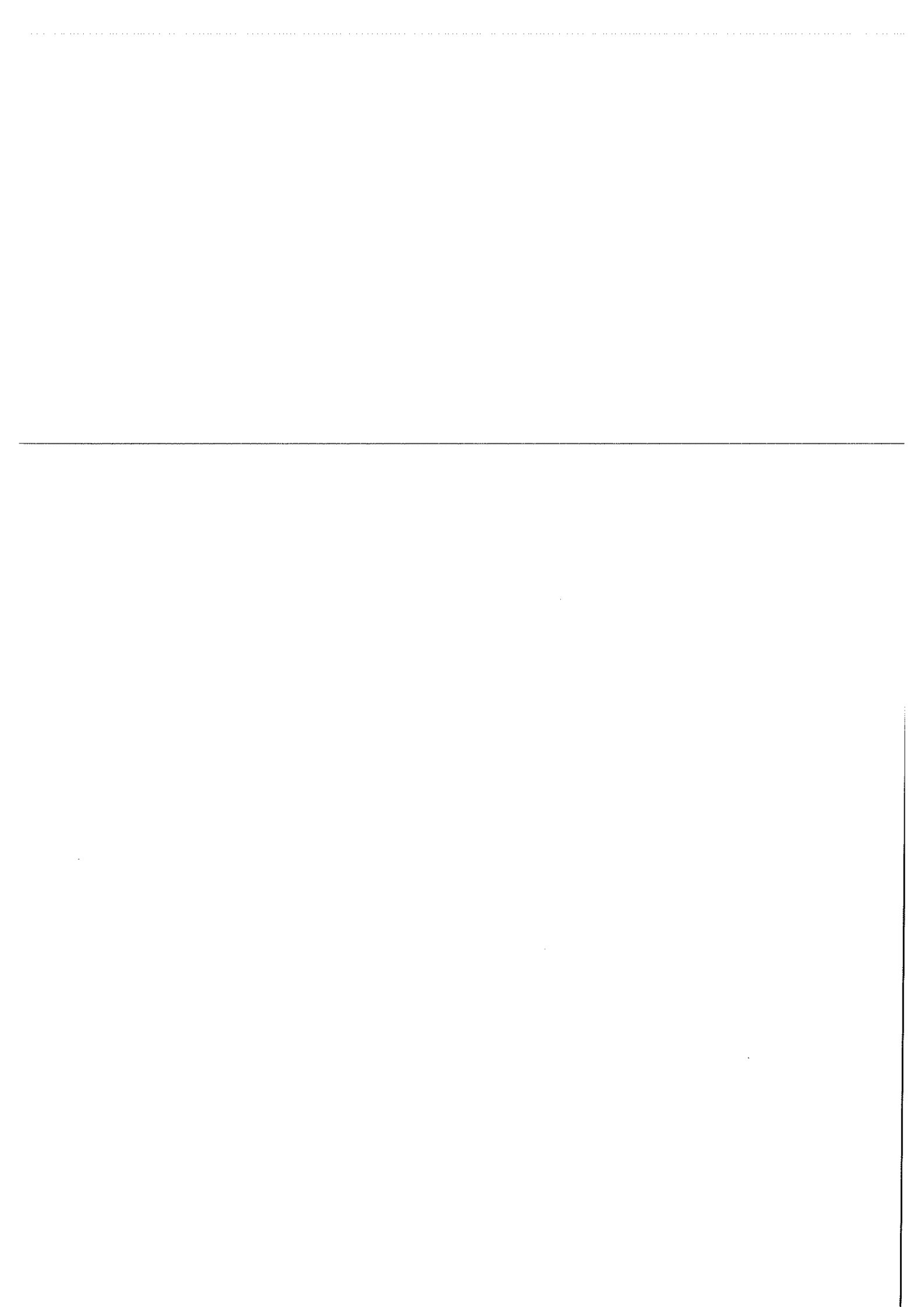




PREFET DE LA NIEVRE

Sommaire du RAA spécial n° 19 du 17 mars 2016

-
- Arrêté n° 2016- SDIS- 17 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Officiers composant l'Etat-Major Opérationnel du Service Départemental D'incendie et de Secours de la Nièvre, pour l'année 2016,
 - Arrêté n° 2015-SDIS-117 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du Département de la Nièvre, pour l'année 2016,
 - Arrêté 2015-SDIS-118 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Sauveteurs Aquatiques de la Sécurité Civile de la Nièvre, pour l'année 2016,
 - Arrêté n° 2015-SDIS-119 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des équipes cynophiles de recherche et de sauvetage en décombres du département de la Nièvre, pour l'année 2016,
 - Arrêté n° 2015-SDIS-120 portant établissement de la liste d'aptitude départementale aux fonctions d'intervenants opérationnels dans le domaine de la radioprotection, pour l'année 2016,
 - Arrêté n° 2015-SDIS-121 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Systèmes d'Information et de Communications pour l'année 2016,
 - Arrêté n° 2015-P-122 portant désignation des personnels aptes à exercer dans le domaine de la prévention au titre de l'année 2016,
 - Arrêté n°2015-SDIS-123 portant établissement de la liste d'aptitude départementale opérationnelle aux fonctions d'intervenants en milieu périlleux, pour l'année 2016,
 - Arrêté n° 2015-SDIS- 124 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Officiers composant l'Etat-Major Opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre, pour l'année 2016,
 - Arrêté n° 2015-2206 – DDCSPP portant constitution du comité médical de l'examen du dossier de M. le Docteur Emmanuel BINDSCHEDLER,
 - Arrêté n° 2016-372-1-DDCSPP plaçant en congé de longue maladie puis en congé de longue durée le Docteur Emmanuel BINDSCHEDLER,





Service Départemental d'Incendie
Et de Secours de la Nièvre
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Officiers composant l'Etat-Major Opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre, pour l'année 2016

N° 2016-SDIS- *JF*

*Le Préfet de la Nièvre ;
Chevalier de la Légion d'Honneur ;
Chevalier de l'Ordre National du Mérite ;*

- VU le code de la sécurité intérieure ;
VU le code général des collectivités territoriales ;
VU l'arrêté du 8 août 2013 relatif à la formation des sapeurs-pompiers volontaires ;
VU l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels ;
VU l'arrêté n° 2004-P-444 portant règlement opérationnel départemental du S.D.I.S ;
VU la note de service 2044 du 6 mai 2013 relative à la formation annuelle des Chefs de Groupe ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la NIEVRE :

ARRETE

Article 1 : la liste opérationnelle des Chefs de Site, pour l'année 2016, est composée des Officiers de sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
GOUEZEC Stéphane	Lieutenant-Colonel	Chef de Site	ETAT MAJOR

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
LAVOLE Patrice	Commandant	Chef de Site	ETAT MAJOR
ROSSIGNOL Philippe	Commandant	Chef de Site	ETAT MAJOR
COIGNET Pierre	Commandant	Chef de Site	ETAT MAJOR

Article 2 : la liste opérationnelle des Chefs de Colonne, pour l'année 2016, est composée des Officiers de sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
TIRLO Julien	Commandant	Chef de Colonne	ETAT MAJOR
MOUCHE Frédéric	Capitaine	Chef de Colonne	CIS NEVERS/ST ELOI
LOYAU Christophe	Capitaine	Chef de Colonne	CIS NEVERS/ST ELOI

Article 3 : la liste d'aptitude opérationnelle des Chefs de Groupe, pour l'année 2016, composée des Sapeurs-Pompiers dont les noms suivent est modifiée suite à la FMA CDG du 27 février 2016.

CHEFS DE GROUPE

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
ACQUART Sébastien	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CHATILLON EN BAZOIS
BARROCO Dino	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CORBIGNY
BERTHOUX Thierry	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CHATEAU-CHINON
CAQUET Pascal	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST PIERRE LE MOUTIER
COUDRIN Thibaud	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS TANNAY
DUCROT Antoine	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS BRASSY
GEORGES Olivier	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS BRASSY
LEMAITRE André	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST HONORE LES BAINS
THOMAS Daniel	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST BENIN D'AZY
AULARD Thierry	Lieutenant	Chef de groupe	CIS CHATILLON EN BAZOIS
BONNARD Philippe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS POUILLY SUR LOIRE
BOULLON Jérôme	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DECIZE
CORDE Michel	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DONZY
DENIZOT Pascal	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DECIZE
MAUNOIR Mickaël	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ENTRAINS S/NOHAIN
MAIZE Christophe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST AMAND EN PUISAY
MILLOT Jean	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS SURGY
RENAUD Charles	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS COSNE S/LOIRE
BUFFET Joël	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/ST ELOI
EVARD Benoît	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS OUROUX EN MORVAN
GAUTHERON Bernard	Adjudant/Chef	Chef de Groupe	CIS DECIZE
GUILLOT Sylvain	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS LA MACHINE
ROBITEAU Robert	Capitaine	Chef de Groupe	CIS CHANTENAY ST IMBERT
SALTARIN Hubert	Capitaine	Chef de Groupe	CIS CHANTENAY ST IMBERT
VIGNERON François	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST BENIN D'AZY
CAIXAS Christian	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/ST ELOI
CALA Julien	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
DEVEAU Frédéric	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
GALAVIELLE Pierre	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS COSNE S/LOIRE
LANDAIS Gérald	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
MICHELOT Thierry	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
PARIZOT Jérôme	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CHATEAU-CHINON
DUMARAY Gilles	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MONTREUILLON
DURAND François	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MOULINS ENGLIBERT
FRELAT Didier	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS LA MACHINE
GALOIS Didier	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS VARZY
JOLLY Philippe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/ST ELOI

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
LEJOT Jean	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MOULIN EN GILBERT
MARIE Frédéric	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/LA SANGSUE
JANDOT Alain	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/LA SANGSUE
MERLIER Christophe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DECIZE
PERETA Pascal	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MONTREUILLON
JACQUEMARD Denys	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
BIET Dominique	Adjudant/Chef	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
CANTON Denis	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST BENIN D'AZY
CLAVEL Eric	Capitaine	Chef de Groupe	CIS LUCENAY LES AIX
MOREAU Philippe	Adjudant/Chef	Chef de Groupe	CIS POUILLY SUR LOIRE
MOYSAN Christian	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CLAMECY
OSBERY Jean-Paul	Capitaine	Chef de Groupe	CIS PREMERY
MINGAT Stéphane	Adjudant/Chef	Chef de Groupe	ETAT MAJOR

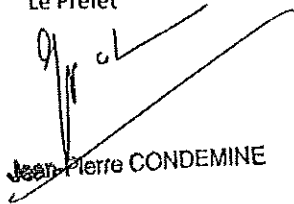
Article 4 : Cette liste est valable jusqu'au 31 décembre 2016.

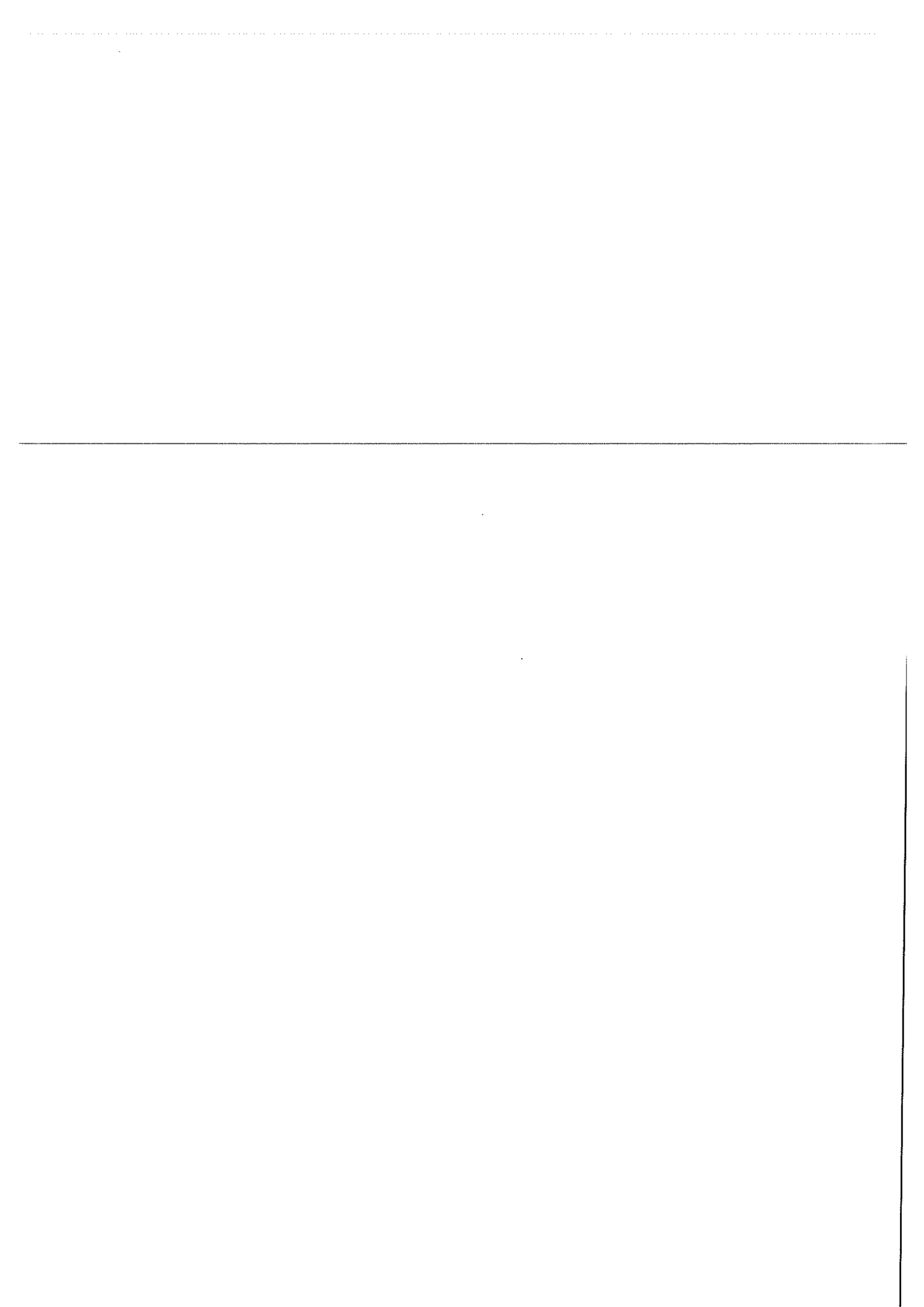
Article 5 : L'arrêté préfectoral n° 2015-SDIS-124, portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle départementale des Officiers composant l'Etat-Major Opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour l'année 2016, est abrogé.

Article 6 : Monsieur le Directeur Départemental par intérim des Services d'Incendie et de Secours de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à NEVERS, le 14 MARS 2016

Le Préfet


Jean-Pierre CONDEMINE





PREFET DE LA NIEVRE

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la NIEVRE
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude
opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile
du Département de la NIEVRE, pour l'année 2016

N° 2015-SDIS: 111

*Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

- VU la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux Services d'Incendie et de Secours ;
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de Sécurité Civile ;
- VU le décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des Services d'Incendie et de Secours ;
- VU l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux interventions, secours et sécurité en milieu aquatique et hyperbare fixant le référentiel Emploi/Activités/Compétences pour les interventions et secours en milieu aquatique et hyperbare ;
- VU l'arrêté du 4 janvier 2006 relatif au schéma national des emplois, des activités et des formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU la note d'information du 30 avril 2014 n° DGSCGC/DSP/SDRCDE/BFTE/SL/n° 2014-275 ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Nièvre ;

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du Département de la Nièvre, pour l'année 2016, s'établit comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Affectation
LARIVE Enrique	Adjudant	Aptitude 60 m + SNL 2/mélange normoxique	CIS NEVERS/ST ELOI

CHEFS D'UNITE S.A.L.

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Affectation
BOUQUELY Frédéric	Adjudant/Chef	Aptitude 60 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
MEMPONTEL Olivier	Sergent/Chef	Aptitude 60 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
PERRET Bruce	Sergent/Chef	Aptitude 60 m + SNL 1	CIS NEVERS/LA SANGSUE
DESGEORGES Olivier	Adjudant/Chef	Aptitude 60 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI

SCAPHANDRIERS AUTONOMES LEGRS

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Affectation
LAWRUCK Jean Philippe	Adjudant/Chef	Aptitude 50 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
GUILLAUME Sébastien	Sergent/Chef	Aptitude 50 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
BILLAUD Eric	Sergent	Aptitude 50 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
GUDZIK Vincent	Sergent/Chef	Aptitude 50 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
DESMOULINS Fabrice	Sergent/Chef	Aptitude 50 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
GILLET Tony	Adjudant	Aptitude 50 m + SNL 1	ETAT MAJOR
DION Mathieu	Sergent/Chef	Aptitude 50 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
DAUDIER Philippe	Sergent /Chef	Aptitude 50 + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
LAMBERT Arnaud	Caporal	Aptitude 50 m + SNL 1	CIS NEVERS/ST ELOI
GAUTHERON Bernard	Adjudant/Chef	Aptitude 50 m	CIS DECIZE
TIXIER Julien	Caporal	Aptitude 50 m	CIS COSNE S/LOIRE

Article 2 : Cette liste est valable un an à compter du 1 janvier 2016.


Article 3 : Seuls les plongeurs inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

Article 4 : L'arrêté préfectoral n° 2015-SDIS-59 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du Département de la Nièvre pour l'année 2015, est abrogé.

Article 5 : Monsieur le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour ampliation,

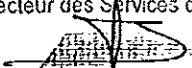
Pour le Préfet de la Nièvre et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie et de Secours,


Lieutenant-Colonel Stéphane GOUZEC

Fait à NEVERS, le 23 DEC. 2015

Le Préfet,

✓ Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet


Agnès BONJEAN



PREFET DE LA NIEVRE

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la NIEVRE
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude
opérationnelle des Sauveteurs Aquatiques de la
Sécurité Civile de la NIEVRE, pour l'année 2016

N° 2015-SDIS-116

*Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

- VU la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux Services d'Incendie et de Secours ;
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile ;
- VU l'arrêté du 7 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif aux sauvetages aquatiques ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la NIEVRE ;

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude opérationnelle des Sauveteurs Aquatiques de la Sécurité Civile du Département de la Nièvre, pour l'année 2016 s'établit comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Formation Eau Vive	Affectation
LARIVE Enrique	Adjudant	SAV1	Formateur SAV EV	CIS NEVERS/ST ELOI

SAUVETEURS AQUATIQUES

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Formation Eau Vive	Affectation
BOUQUELY Frédéric	Adjudant/Chef	SAV1	SAV EV	CIS/NEVERS/T ELOI
DESGEORGES Olivier	Adjudant/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/ST ELOI
PERRET Bruce	Sergent/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/LA SANGSUE

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Formation Eau Vive	Affectation
MEMPONTEL Olivier	Sergent/Chef	SAV1	Formateur SAV EV	CIS NEVERS/ST ELOI
LAWRUCK Jean Philippe	Adjudant/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
GILLET Tony	Adjudant	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
DAUDIER Philippe	Sergent/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
DION Mathieu	Sergent/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
GUILLAUME Sébastien	Sergent/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
BILLAUD Eric	Sergent/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
DESMOULINS Fabrice	Sergent/Chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
GUDZIK Vincent	Sergent/chef	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
LAMBERT Arnaud	Caporal	SAV1	SAV EV	CIS NEVERS/T ELOI
BARIS Franck	Sergent/chef	SAV1		CIS COSNE S/LOIRE
LEGROS Etienne	Sergent	SAV1	SAV EV	CIS COSNE S/LOIRE
TIXIER Julien	Caporal	SAV1	SAV EV	CIS COSNE S/LOIRE
LABREVOIR Eric	Sergent	SAV1	SAV EV	CIS LA CHARITE S/LOIRE
TARIAN Yann	Caporal/Chef	SAV1	SAV EV	CIS LA CHARITE S/LOIRE
GAUTHERON Bernard	Adjudant/Chef	SAV1	SAV EV	CIS DECIZE
BONNOT Mickaël	Sergent/Chef	SAV1	SAV EV	CIS DECIZE
BAUM Jonathan	Sergent	SAV1		CIS DECIZE
COUSIN Emeric	Caporal	SAV1		ETAT MAJOR
BOUTRELLE Emmanuel	Expert	SAV1	Formateur SAV EV	ETAT MAJOR

Article 2 : Cette liste est valable un an à compter du 1 janvier 2016.

Article 3 : Seuls les sauveteurs inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

Article 4 : L'arrêté préfectoral n° 2014-SDIS-60 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Sauveteurs Aquatiques de la Sécurité Civile du département de la NIEVRE pour l'année 2015, est abrogé.

Article 5 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de LA NIEVRE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour ampliation,

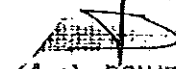
Pour le Préfet de la Nièvre et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie et de Secours,


Lieutenant-Colonel Stéphane GOUZEC

Fait à NEVERS, le 23 DEC. 2015

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet


Agnès BONJEAN



Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la NIEVRE
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude
opérationnelle
des équipes cynophiles de recherche et de
sauvetage en décombres du département de la
NIEVRE, pour l'année 2016

N° 2015-SDIS-1115

Le Préfet de la NIEVRE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU le décret n° 82-619 du 13 juillet 1982 modifié instituant un brevet national de maître chien de recherche et de sauvetage en décombres ;
- VU l'arrêté du 03 juin 1983 modifié fixant les conditions d'obtention du brevet national de maître chien de recherche et de sauvetage en décombres ;
- VU l'arrêté du 09 octobre 1986 modifié relatif au recyclage et au perfectionnement des équipes cynophiles de recherche et de sauvetage en décombres ;
- VU l'arrêté du 18 janvier 2000 fixant le guide national de référence relatif à la cynotechnie ;
- VU la circulaire n° 86-298 du 09 octobre 1986 modifiée par la circulaire n° 95-48 du 10 février 1995 relative au brevet national de maître chien de recherche et de sauvetage en décombres, tests d'admission en stage, programme de formation, tests de recyclage et perfectionnement des équipes cynophiles ;
- VU les résultats des entraînements et des contrôles d'aptitude physique nécessaires à l'évaluation de l'aptitude opérationnelle effectués au titre de l'année 2015 ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la NIEVRE :

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe cynophile de recherche et de sauvetage en décombres du département de la NIEVRE, pour l'année 2016, s'établit comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE CYNOPHILE

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Race et nom du chien	Affectation
ASSELIN Serge	Adjudant	Conseiller Technique CYN3	CURTIS (Berger Belge Malinois)	CIS NEVERS/LA SANGSUE

CONDUCTEUR CYNOTECHNIQUE

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Race et nom du chien	Affectation
DELEPLANQUE Adrien	Caporal/Chef	Chef d'unité CYN 2	ELLIAS (Berger Belge Malinois)	CIS NEVERS/ST ELOI
CHEVALIER Cédric	Caporal/Chef	Chef d'unité CYN 2	GHOST (Berger Belge Malinois)	CIS NEVERS/ST ELOI
RUIS Benjamin	Caporal	Conducteur CYN 1	FELCO (Berger Belge Malinois)	CIS NEVERS/ST ELOI
MEUNIER Nicolas	Caporal/Chef	Conducteur CYN 1	HADÈS (Berger Allemand)	CIS NEVERS/ST ELOI

ARTICLE 2 : Cette liste est valable un an à compter du 1^{er} janvier 2016.

ARTICLE 3 : Seule l'équipe cynophile inscrite sur cette liste peut être engagée en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à sa qualification.


ARTICLE 4 : L'arrêté n° 2015-SDIS-01 portant établissement d'une liste d'aptitude opérationnelle des équipes cynophiles de recherche et de sauvetage en décombres du département de la NIEVRE, pour l'année 2015 est abrogé.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.


Pour ampliation,

Fait à Nevers, le 23 DEC. 2015

Pour le Préfet de la Nièvre et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie et de Secours,


Lieutenant-Colonel Stéphane GOUEZEC

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet


Arnaud BONJEAN



PREFET DE LA NIEVRE

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la NIEVRE
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude
départementale aux fonctions d'intervenants
opérationnels dans le domaine de la
radioprotection, pour l'année 2016

N° 2015-SDIS-110

*Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

- VU la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux Services d'Incendie et de Secours ;
- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de Sécurité Civile ;
- VU l'arrêté du 20 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2002 fixant le Guide National de Référence relatif aux risques radiologiques ;
- VU l'arrêté du 4 janvier 2006 relatif au schéma national des emplois, des activités et des formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Nièvre ;

ARRETE

Article 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude départementale aux fonctions d'intervenants opérationnels, dans le domaine de la radioprotection, pour l'année 2016, les sapeurs-pompiers spécialistes dont les noms suivent :

CONSEILLER TECHNIQUE

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Affectation
MARIE Pascal	Adjudant/Chef	Conseiller Technique RAD 3	CIS NEVERS/ST ELOI

CHEFS CMIR NIEVRE

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Affectation
TIRLO Julien	Commandant	RAD 3	ETAT MAJOR
CORREY Pascal	Capitaine	RAD 3	ETAT MAJOR
MARIE Pascal	Adjudant/Chef	RAD 3	CIS NEVERS/ST ELOI

PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Affectation
CORREY Pascal	Capitaine	PCR	ETAT MAJOR

LISTE OPERATIONNELLE

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'Emploi/Qualification	Affectation
GALAVIELLE Pierre	Lieutenant	RAD 2	CIS COSNE S/LOIRE
MERLOT Bruno	Adjudant/Chef	RAD 2	CIS COSNE S/LOIRE
BARIS Franck	Sergent/Chef	RAD 2	CIS COSNE S/LOIRE
TIXIER Julien	Caporal	RAD 2	CIS COSNE S/LOIRE
PIOUX Etienne	Caporal	RAD 2	CIS COSNE S/LOIRE
MILLION Norbert	Adjudant/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
LECRUT Jean Philippe	Adjudant/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
NICOLAS Maurice	Adjudant/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
MALTHET Yannick	Adjudant	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
BARONNE Stéphane	Adjudant	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
DUCLOS Stéphane	Adjudant	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
BALLOUX Benoît	Sergent/Chef	RAD2	CIS NEVERS/ST ELOI
TURPIN Michael	Sergent/Chef	RAD2	CIS NEVERS/ST ELOI
MALAPERT Olivier	Sergent/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
TURPIN Sylvain	Sergent/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
DAUDIER Philippe	Sergent/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
LEROY Olivier	Sergent/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
VIGIER Cédric	Sergent/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
ARNAUD Frédéric	Sergent/Chef	RAD 2	CIS NEVERS/ST ELOI
DEVEAU Frédéric	Lieutenant	RAD2	ETAT MAJOR
GILLET Tony	Adjudant	RAD 2	ETAT MAJOR
BIBOUD Sébastien	Sergent	RAD 2	ETAT MAJOR
GUILLEMINOT Hervé	Sergent	RAD2	CIS MOUX EN MORVAN

Article 2 : Cette liste est valable un an à compter du 1^{er} janvier 2016.

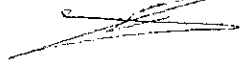
Article 3 : L'arrêté préfectoral n° 2014-SDIS-115, portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle départementale aux fonctions d'intervenants dans le domaine de la radioprotection, pour l'année 2015, est abrogé.

Article 4 : Monsieur le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à NEVERS, le **23 DEC. 2015**

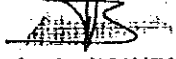
Pour ampliation,

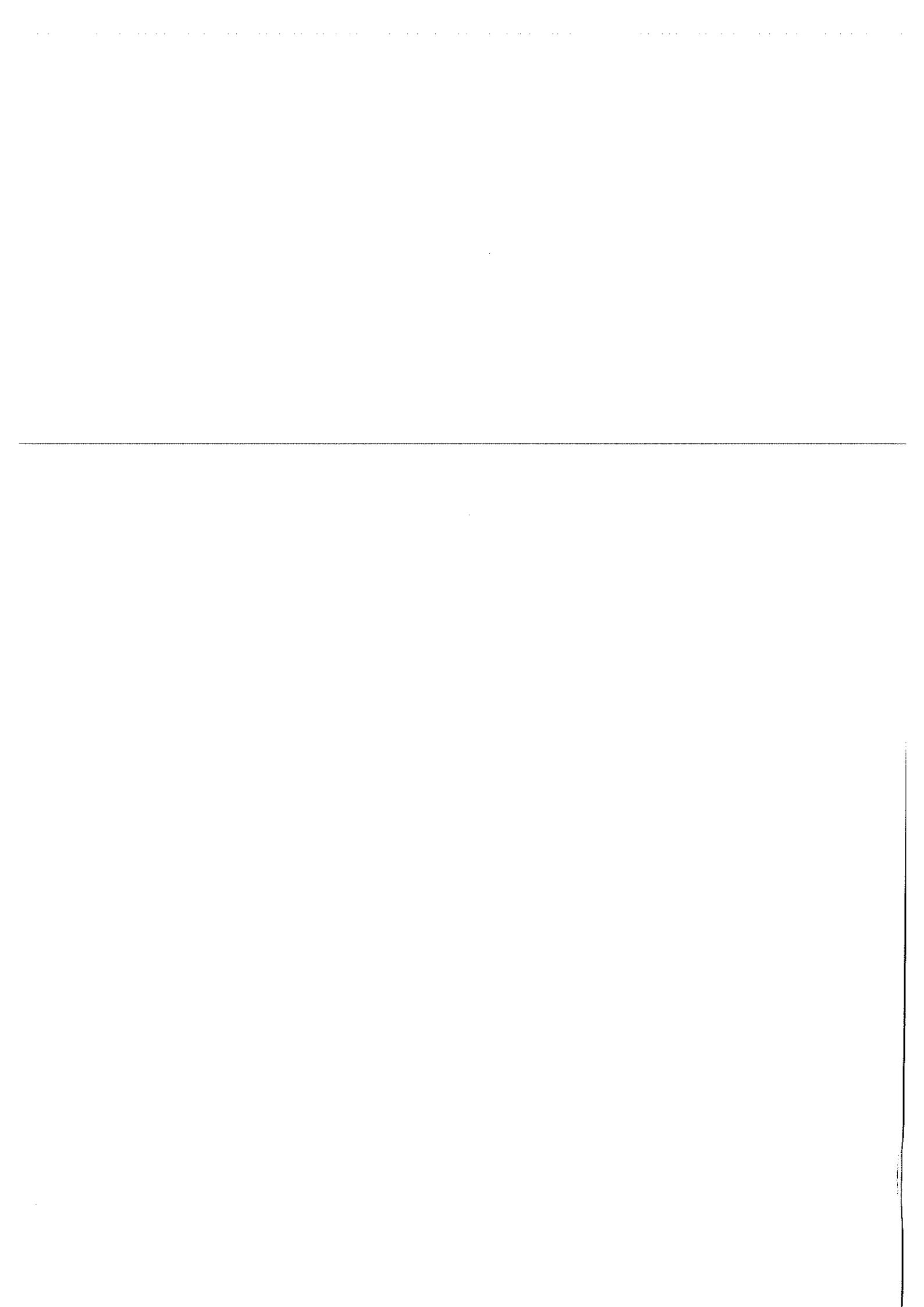
Pour le Préfet de la Nièvre et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie et de Secours,


Lieutenant-Colonel Stéphane GOUEZEC

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet


Agnès BONJEAN





PREFET DE LA NIEVRE

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la NIEVRE
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude
opérationnelle des Systèmes d'Information et de
Communications pour l'année 2016

N° 2015-SDIS- 121

*Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la Sécurité Civile ;
- VU le décret n° 2006-106 du 3 février 2006 relative à l'intemporalité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de Sécurité Civile ;
- VU l'arrêté n° IOCE0931439A du 23 décembre 2009 relatif à l'Ordre de Base National des Systèmes d'Information et de Communication de la Sécurité Civile ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la NIEVRE ;

ARRETE

Article 1 : Le Lieutenant-Colonel Stéphane GOUZEC, titulaire de la formation TRS 5 est désigné en qualité de COMSIC (Commandant des Systèmes d'Information et de Communication) du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre.

Le COMSIC est chargé de concevoir et de coordonner la mise en œuvre opérationnelle des systèmes d'information et de communication au niveau départemental.

Article 2 : Les personnels suivants titulaires de la formation TRS 4, sont désignés en qualité d'Officiers des Systèmes d'Information et de Communication (OFFSIC).

Noms-Prénoms	Grades	Affectation
COIGNET Pierre	Commandant	ETAT MAJOR
LAVOLE Patrice	Commandant	ETAT MAJOR
BIET Dominique	Adjudant/Chef	ETAT MAJOR

Les OFFSIC sont chargés, sous les ordres du COMSIC, de la mise en œuvre opérationnelle des Systèmes d'Information et de Communication des Services de Sécurité Civile.

Article 3 : Les personnels suivants, titulaires de la formation TRS 3 et de la formation complémentaire adaptée à l'emploi, sont désignés en qualité de Chef de Salle du Centre des Traitements des Alertes/Centre Opérationnel Départemental.

Noms-Prénoms	Grades	Affectation
THIBIER Christophe	Sergent	ETAT MAJOR
PANNEQUIN Alain	Adjudant/Chef	ETAT MAJOR
PECHINE Laurent	Adjudant/Chef	ETAT MAJOR
LASTELLA Louis	Adjudant	ETAT MAJOR
JEANNIN Olivier	Adjudant	ETAT MAJOR
GOUEL David	Adjudant	ETAT MAJOR
DEVEAU Frédéric	Lieutenant	ETAT MAJOR
GILLET Tony	Adjudant	ETAT MAJOR

Article 4 : Les personnels suivants sont titulaires de la formation de TRS 3.

Noms-Prénoms	Grades	Affectation
BARIEZ Philippe	Adjudant	CIS NEVERS/ST ELOI
NICOLAS Maurice	Adjudant/Chef	CIS NEVERS/ST ELOI
FUSTEC Franck	Adjudant/Chef	CIS NEVERS/ST ELOI
MALTHET Yannick	Adjudant/Chef	CIS NEVERS/ST ELOI
DUFOUR Gaétan	Caporal	ETAT MAJOR
BAZOT Xavier	Adjudant	CIS NEVERS/ST ELOI
BOUILLOT Sophie	Sergent/Chef	CIS NEVERS/ST ELOI
MOREAU Philippe	Adjudant/Chef	CIS NEVERS/ST ELOI
BEGEL-VENEROSY Denise	Adjudant/Chef	CIS LUCENAY LES AIX

Article 5 : Les personnels suivants, titulaires de la formation de TRS 2 et de la formation complémentaire adaptée à l'emploi, sont désignés en qualité d'Opérateurs de Traitement des Appels d'Urgence/Centre de Commandement Opérationnel.

Noms-Prénoms	Grades	Affectation
ROGER Alexandre	Adjudant/Chef	ETAT MAJOR
GRISARD Anthony	Adjudant/Chef	CIS LA MACHINE
CHEVRIER Hubert	Sergent	CIS CHATEAU-CHINON
MARY Eddy	Caporal	CIS COSNE S/LOIRE
SIVADON Perrine	Sapeur	ETAT MAJOR
BALLOUX Benoît	Sergent	CIS NEVERS/ST ELOI
COUSIN Emeric	Caporal	ETAT MAJOR
COSSON Mickaël	Sergent/Chef	ETAT MAJOR
SAUMET Julien	Sapeur	ETAT MAJOR
BILLIARD Paul	Sergent	CIS CORBIGNY
BOIZARD Vincent	Sapeur	CIS NEVERS/ST ELOI
SOLER Julien	Caporal/Chef	ETAT MAJOR
BETHUNE Frédéric	Caporal/Chef	ETAT MAJOR
COUET Olivier	Sergent	ETAT MAJOR
BIBOUD Sébastien	Caporal/Chef	ETAT MAJOR
BAUM Jonathan	Sergent	CIS DECIZE

Noms-Prénoms	Grades	Affectation
DUFOUR Gaéтан	Caporal	ETAT MAJOR
CHEVRIER Laurent	Sergent	ETAT MAJOR
LAMARRE Mathieu	Caporal	ETAT MAJOR
BERQUIEZ Clément	Sergent	CIS PREMERY
ARMINGEAT Alain	Sergent	ETAT MAJOR
VENET Michael	Sergent/Chef	ETAT MAJOR

Article 6 : Les personnels suivants, titulaire de la formation TRS 2, sont désignés en qualité d'opérateurs transmission PC.

Noms-Prénoms	Grades	Affectation
LECOMTE Franck	Caporal	CIS COSNE S/LOIRE
DURAND Caroline	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
GUENOT Guillaume	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
MEUNIER Nicolas	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
LHOSE Guillaume	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
TIXIER Julien	Caporal	CIS COSNE S/LOIRE
TARDY Sandra	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
RUIS Benjamin	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
LOYAU Christophe	Lieutenant	CIS NEVERS/ST ELOI
DE ALMEIDA Franck	Sergent/Chef	CIS NEVERS/LA SANGSUE
TURPIN Stéphane	Lieutenant	CIS COSNE S/LOIRE
DESFOSSES Thibault	Adjudant/Chef	CIS NEVERS/ST ELOI
JOURNEAU Cédric	Sergent	CIS CLAMECY
DORIDOT Michaël	Sergent	CIS NEVERS/ST ELOI
LEROY Olivier	Sergent	CIS NEVERS/ST ELOI
ROBART Guillaume	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
CHANDIOUX Vincent	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
FAUCHART Julien	Sergent/Chef	CIS NEVERS/LA SANGSUE
BONNOT Yannick	Caporal/Chef	CIS DECIZE
GUY Sébastien	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
MONTREER Brice	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
DEBAC Ludovic	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
LESSIRE Benjamin	Caporal	CIS CLAMECY
MULLER Sébastien	Sergent	CIS CLAMECY
DESBOEUF Jérôme	Adjudant	CIS CORBIGNY
GOBY Nicolas	Adjudant/Chef	CIS ST PIERRE LE MOUTIER
DIRSON Karine	Sergent	CIS BRASSY
BOURGEOIS Amandine	Sapeur	CIS ST AMAND EN PUISAYE
NIVART Cécile	Caporal	CIS NEVERS/ST ELOI
VARIN Christophe	Sergent/Chef	ETAT MAJOR
DRAGAN Fabrice	Adjudant/Chef	CIS DECIZE
JACQUET Philippe	Adjudant/Chef	CIS ST PIERRE LE MOUTIER
GALAVIELLE Pierre	Lieutenant	CIS COSNE S/LOIRE

Article 7 : Les personnels suivants figurent sur la présente liste d'aptitude en qualité de techniciens des SIC.

Noms-Prénoms	Grades	Affectation
JEANNET Philippe		ETAT MAJOR
TRIBOULET Alain		ETAT MAJOR
ROUX Didier		ETAT MAJOR
VIODET Maxence		ETAT MAJOR

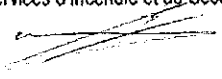
Article 8 : Cette liste est valable un an à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 9 : L'arrêté préfectoral n° 2014-SDIS-118, portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle départementale aux fonctions d'intervenants dans le domaine des Systèmes d'Information et de Communications, pour l'année 2015, est abrogé.

Article 10 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

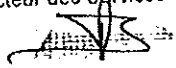
Pour ampliation,

Pour le Préfet de la Nièvre et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie et de Secours,


Lieutenant-Colonel Stéphane GOUZEZEC

Fait à NEVERS, le 23 DEC. 2015

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet


Agnès BONJEAN



PRÉFET DE LA NIÈVRE

PRÉFECTURE
Cabinet du Préfet

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE
ET DE PROTECTION CIVILES
Affaire suivie par : Mme Marlène SERGENT
tél - 03 86 60 70 25
fax - 03 86 60 70 26
X:\SIDPC\ERP-SD\SI\Ce\Bifficat\p\ludal2016\arrete6.odt

2016-P. 122

ARRÊTÉ

portant désignation des personnels aptes
à exercer dans le domaine de la prévention au titre de l'année 2016

le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le code général des collectivités territoriales ;
 - VU la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans le corps de sapeurs-pompiers ;
 - VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
 - VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU le décret n° 90-851 du 25 septembre 1990 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs-pompiers professionnels non-officiers ;
 - VU le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
 - VU le décret n° 2001-681 du 30 juillet 2001 portant statut particulier du cadre d'emplois des majors et lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU le décret n° 2001-682 du 30 juillet 2001 portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants, lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU l'arrêté du 1^{er} février 1978 approuvant le règlement d'instruction et de manœuvre des sapeurs-pompiers communaux ;
 - VU l'arrêté du 13 décembre 1999 relatif à la formation des sapeurs-pompiers volontaires ;
 - VU l'arrêté du 13 septembre 2004 relatif à l'attribution par équivalence des attestations et diplômes d'emplois de spécialité des sapeurs-pompiers ;
 - VU l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention ;
- SUR proposition de M. le Directeur du service départemental d'incendie et de secours par intérim.

A R R Ê T É

40, rue de la Préfecture
58026 NEVERS CEDEX
site Internet : www.nievre.gouv.fr
tél : 03 86 60 70 80

Article 1^{er} : La liste d'aptitude des personnels du corps départemental des sapeurs-pompiers aptes à exercer dans le domaine de la prévention au titre de l'année 2016 est fixée ainsi qu'il suit :

Brevet supérieur de prévention ou PRV3

- Commandant Philippe ROSSIGNOL, Chef du service prévention.

Brevet de prévention ou PRV2

- Commandant Pierre COIGNET, Chef du groupement technique ;
- Commandant Patrice LAVOLE, Chef du groupement technique ;
- Commandant Julien TIRLOT, Chef du groupement technique ;
- Capitaine Frédéric MOUCHE, Chef du Centre de Secours Principal Nevers-Saint-Eloi ;
- Capitaine Christophe LOYAU, Adjoint au Chef du Centre de Secours Principal Nevers-Saint-Eloi ;
- Lieutenant hors classe Pierre GALAVIELLE, Chef du Centre de Secours de Conse/Loire ;
- Lieutenant hors classe Alain JANDOT, Chef du Centre de Secours de « la sangsue » ;
- Lieutenant de 1^{ère} classe Christian CAIXAS, Centre de Secours Principal Nevers-Saint-Eloi ;
- Lieutenant de 1^{ère} classe Gérald LANDAIS, Service prévention ;
- Lieutenant de 1^{ère} classe Jérôme PARIZOT, Chef du Centre de Secours de Château-Chinon ;
- Adjudant-Chef Stéphane MINGAT, Service prévention ;

Certificat de prévention ou PRV1

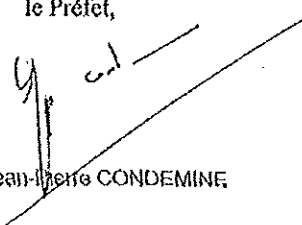
- Lieutenant de 1^{ère} classe Denys JACQUEMARD, Chef du Service formation ;
- Lieutenant de 1^{ère} classe Thierry MICHELOT, Service prévision
- Lieutenant de 1^{ère} classe Christian MOYSAN, Chef du centre de secours de Clamecy ;
- Lieutenant Antoine DUCROT (S.P.V.), Chef du centre de secours de Brassy ;
- Adjudant-Chef Thierry CASTAGNIE, Chef du service Hygiène et Sécurité ;
- Adjudant-Chef Franck FUSTEC, Chef du centre de secours de la charité/Loire ;
- Adjudant-Chef Éric GOYARD, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant-Chef Jean-Philippe LAWRUK, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant-Chef Jean-Philippe LECRUT, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant-Chef Philippe NANTIER, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant-Chef Laurent PECHINE, Centre du Traitement de l'Alerte/CODIS ;
- Adjudant-Chef Pascal THERASSE, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant Bruno COUTURET, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant Philippe DAUDIER, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant Franck DE ALMEIDA, C.I.S « La Sangsue » ;

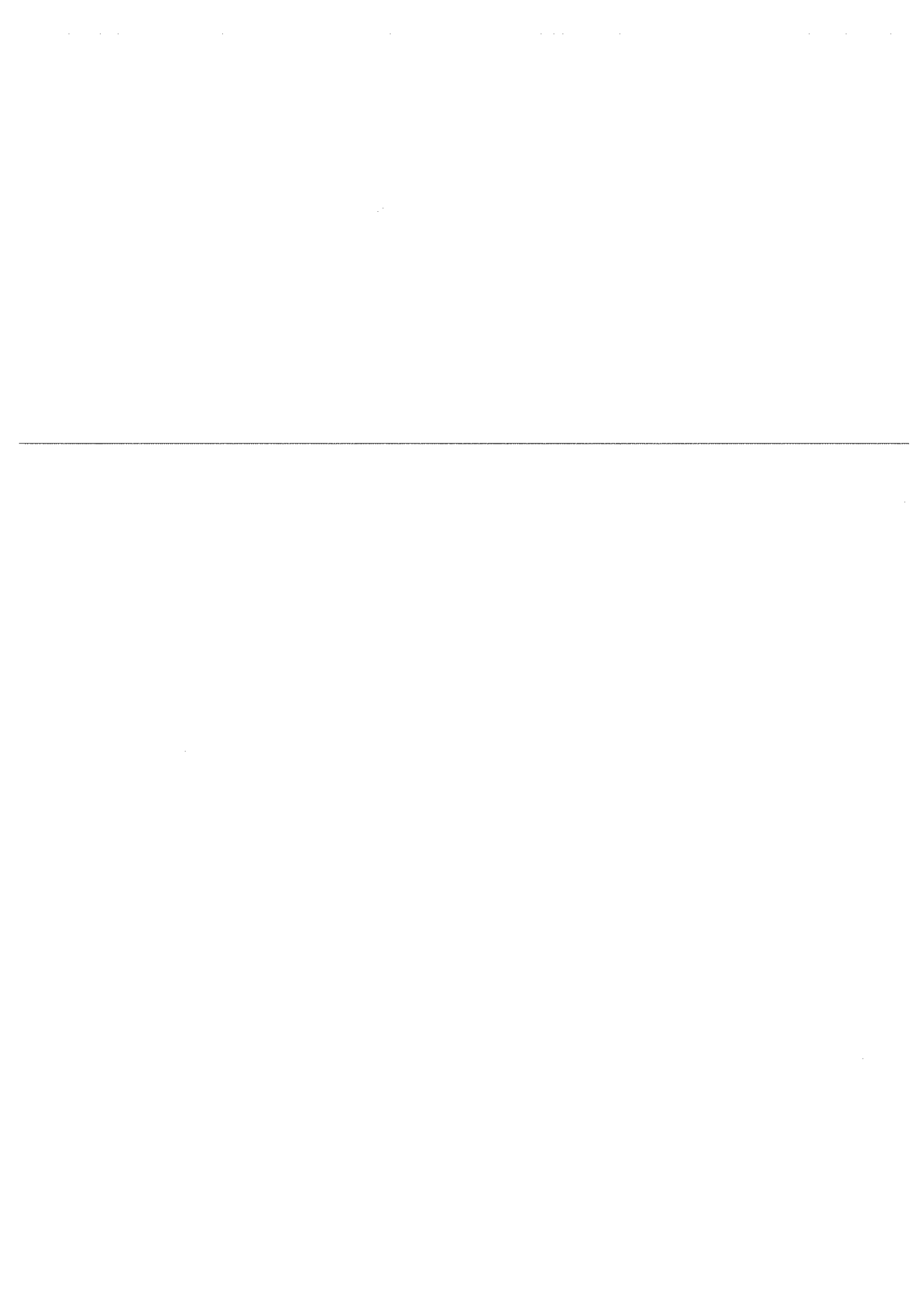
- Adjudant Olivier JEANNIN, Centre du Traitement de l'Alerte/CODIS ;
- Adjudant Raphaël KENNEDY-VINCENT, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Adjudant Louis LASTELLA, Centre du Traitement de l'Alerte/CODIS ;
- Adjudant Cédric VIGER, Centre du Traitement de l'Alerte/CODIS
- Sergent-Chef Romuald CANNONE, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Sergent-Chef Vincent GUDZIK, Centre de Secours Principal de Nevers-Saint-Eloi ;
- Sergent-Chef Cédric GUINY, Centre de Secours de Cosne/Loire.
- Adjudant Raphaël KENNEDY-VINCENT ;
- Adjudant Cédric VIGER, Centre du Traitement de l'Alerte/CODIS ;

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 2015-028-0002 du 28 janvier 2015 est abrogé.

Article 3 : le directeur des services du cabinet et le directeur départemental des services d'incendie et de secours par intérim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Nevers, le 25 JAN, 2016
le Préfet,


Jean-Luc CONDEMINÉ





Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la NIEVRE
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude
départementale opérationnelle aux fonctions
d'intervenants en milieu Périlleux, pour l'année 2016

N° 2015-SDIS- 133

*Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

- VU** la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours ;
- VU** la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU** l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif aux groupes de reconnaissance et d'interventions en milieu périlleux ;
- VU** la note d'information n° DSC 8/JJD/MS n° 93 - 1397 du 9 août 1993, concernant le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (G.R.I.M.P.) ;
- VU** les entraînements effectués dans l'année 2015 par l'équipe départementale GRIMP ;
- SUR** proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la NIEVRE :

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale aux fonctions d'intervenants en Milieu Périlleux, pour l'année 2016, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL GRIMP

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Affectation
CANNONE Romuald	Sergent/Chef	Conseiller Technique GRIMP IMP 3	CIS NEVERS/ST ELOI

ADJOINT AU CONSEILLER TECHNIQUE IMP 3

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Affectation
VINCENT Raphaël	Sergent/Chef	Adjoint au Conseiller Technique IMP 3	CIS NEVERS/ST ELOI

CHEFS D'UNITE IMP3

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Affectation
CANONE Romuald	Sergent/Chef	Chef d'Unité IMP 3	CIS NEVERS/ST ELOI
KENNEDY-VINCENT Raphaël	Sergent/Chef	Chef d'Unité IMP 3	CIS NEVERS/ST ELOI
MICHEL Cyril	Adjudant	Chef d'Unité IMP 3	CIS NEVERS/ST ELOI
RABIAT Sébastien	Sergent/Chef	Chef d'Unité IMP 3	CIS NEVERS/ST ELOI

SAUVETEURS GRIMP IMP 2

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Affectation
CHAUFOURNIER Ludovic	Sergent/Chef	Equipier IMP2	CIS NEVERS/ST ELOI
CHAUFOURNIER Yan	Sergent/chef	Equipier IMP2	CIS NEVERS/ST ELOI
BERQUIER Clément	Sergent	Equipier IMP2	CIS PREMERY
LESSIRE Benjamin	Caporal	Equipier IMP 2	CIS CLAMECY
FERREIRA Alvino	Sapeur-1 ^{ère} classe	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
GUINY Cédric	Sergent/Chef	Equipier IMP 2	CIS COSNE SUR LOIRE
GOYARD Eric	Adjudant/Chef	Equipier IMP2	CIS NEVERS/ST ELOI
VALERO Angélito	Sergent/Chef	Equipier IMP2	CIS NEVERS/ST ELOI
SAILLANT Christophe	Adjudant/Chef	Equipier IMP2	CIS NEVERS/ST ELOI
BOUILLOT Sophie	Adjudant	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
BOISSEL Thierry	Adjudant	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
DUPONT Sophie	Sergent/Chef	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
LAGRANGE Anthony	Caporal	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
GUY Sébastien	Caporal	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
DURAND Caroline	Caporal	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
JANDARD Damien	Caporal	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
VAUDELIN Philippe	Sergent	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI
PETITJEAN Bastien	Caporal	Equipier IMP 2	CIS NEVERS/ST ELOI

VETERINAIRE GRIMP IMP 2

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Observations
JUBERT Gilles	Commandant	Vétérinaire IMP 2	CIS CLAMECY

MEDECIN GRIMP IMP 2

Noms-Prénoms	Grades	Cadre d'emploi/qualification	Observations
BILLIARD Pierre Yves	Ltn/Colonel	Médecin IMP 2	ETAT MAJOR

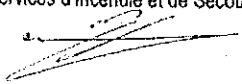
ARTICLE 2 : Cette liste est valable un an à compter du 1^{er} janvier 2016.

ARTICLE 3 : L'arrêté préfectoral n° 2014-SDIS-117 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle départementale aux fonctions d'intervenants en Milieu Périlleux, pour l'année 2015, est abrogé.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour ampliation,

Pour le Préfet de la Nièvre et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie et de Secours,

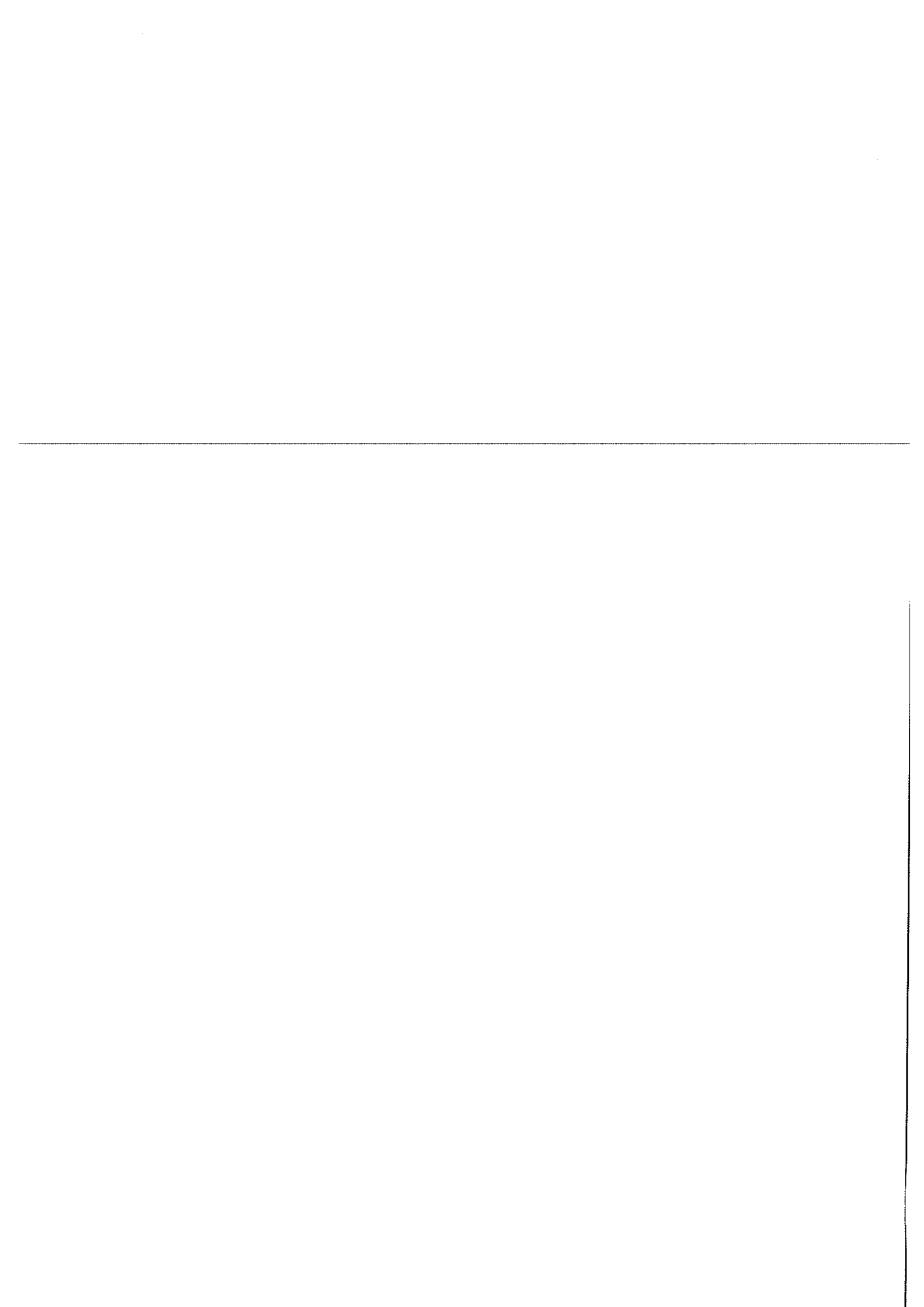

Lieutenant-Colonel Stéphane GOUEZEC

Fait à NEVERS, le 23 DEC. 2015

Le Préfet de la Nièvre

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet


Agnès BONJEAN





Service Départemental d'Incendie
Et de Secours de la Nièvre
Groupement Gestion des Risques

ARRETE

portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des Officiers composant l'Etat-Major Opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre, pour l'année 2016

N° 2015-SDIS-124

*Le Préfet de la Nièvre ;
Chevalier de la Légion d'Honneur ;
Chevalier de l'Ordre National du Mérite ;*

- VU le code de la sécurité intérieure ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l'arrêté du 8 août 2013 relatif à la formation des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU l'arrêté n° 2004-P-444 portant règlement opérationnel départemental du S.D.I.S ;
- VU la note de service 2044 du 6 mai 2013 relative à la formation annuelle des Chefs de Groupe ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de LA NIEVRE ;

ARRETE

Article 1 : la liste opérationnelle des Chefs de Site, pour l'année 2016, est composée des Officiers de sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
GOUEZEC Stéphane	Lieutenant-Colonel	Chef de Site	ETAT MAJOR

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
LAVOLE Patrice	Commandant	Chef de Site	ETAT MAJOR
ROSSIGNOL Philippe	Commandant	Chef de Site	ETAT MAJOR
COIGNET Pierre	Commandant	Chef de Site	ETAT MAJOR

Article 2 : la liste opérationnelle des Chefs de Colonne, pour l'année 2016, est composée des Officiers de sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
TIRLO Julien	Commandant	Chef de Colonne	ETAT MAJOR
MOUCHE Frédéric	Capitaine	Chef de Colonne	CIS NEVERS/ST ELOI
LOYAU Christophe	Capitaine	Chef de Colonne	CIS NEVERS/ST ELOI

Article 3 : la liste d'aptitude opérationnelle des Chefs de Groupe, pour l'année 2016, composée des Sapeurs-Pompiers dont les noms suivent suite aux FMA CDG des 02 mai 2015, 03 octobre 2015, 06 novembre 2015, 21 novembre 2015 et 12 décembre 2015.

CHEFS DE GROUPE

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
ACQUART Sébastien	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CHATILLON EN BAZOIS
BARROCO Dino	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CORBIGNY
BERTHOUX Thierry	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CHATEAU-CHINON
CAQUET Pascal	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST PIERRE LE MOUTIER
COUDRIN Thibaud	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS TANNAY
DUCROT Antoine	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS BRASSY
GEORGES Olivier	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS BRASSY
LEMAITRE André	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST HONORE LES BAINS
THOMAS Daniel	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST BENIN D'AZY
AULARD Thierry	Lieutenant	Chef de groupe	CIS CHATILLON EN BAZOIS
BONNARD Philippe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS POUILLY SUR LOIRE
BOULLON Jérôme	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DECIZE
CORDE Michel	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DONZY
DENIZOT Pascal	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DECIZE
MAUNOIR Mickaël	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ENTRAINS S/NOHAIN
MAZE Christophe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST AMAND EN PUISAY
MILLOT Jean	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS SURGY
RENAUD Charles	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS COSNE S/LOIRE
BUFFET Joël	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/ST ELOI
EVARD Benoît	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS OUROUX EN MORVAN
GAUTHERON Bernard	Adjudant/Chef	Chef de Groupe	CIS DECIZE
GUILLOT Sylvain	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS LA MACHINE
ROBITEAU Robert	Capitaine	Chef de Groupe	CIS CHANTENAY ST IMBERT
SALTARIN Hubert	Capitaine	Chef de Groupe	CIS CHANTENAY ST IMBERT
VIGNERON François	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS ST BENIN D'AZY
CAIXAS Christian	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/ST ELOI
CALA Julien	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
DEVEAU Frédéric	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
GALAVIELLE Pierre	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS COSNE S/LOIRE
LANDAIS Gérald	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
MICHELOT Thierry	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
PARIZOT Jérôme	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS CHATEAU-CHINON
DUMARAY Gilles	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MONTREUILLOIN
DURAND François	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MOULINS ENGILBERT
FRELAT Didier	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS LA MACHINE
GALOIS Didier	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS VARZY
JOLLY Philippe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/ST ELOI

Noms-Prénoms	Grades	Libellé complet	Affectation
LEJOT Jean	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MOULIN EN GILBERT
MARIE Frédéric	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/LA SANGSUE
JANDOT Alain	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS NEVERS/LA SANGSUE
MERLIER Christophe	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS DECIZE
PERETA Pascal	Lieutenant	Chef de Groupe	CIS MONTREUILLON
JACQUEMARD Denys	Lieutenant	Chef de Groupe	ETAT MAJOR
BIET Dominique	Adjudant/Chef	Chef de Groupe	ETAT MAJOR


Article 4 : Cette liste est valable jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 5 : L'arrêté préfectoral n° 2014-SDIS-116, portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle départementale des Officiers composant l'Etat-Major Opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour l'année 2015, est abrogé.

Article 6 : Monsieur le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour ampliation,

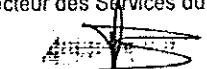
Pour le Préfet de la Nièvre et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie et de Secours,

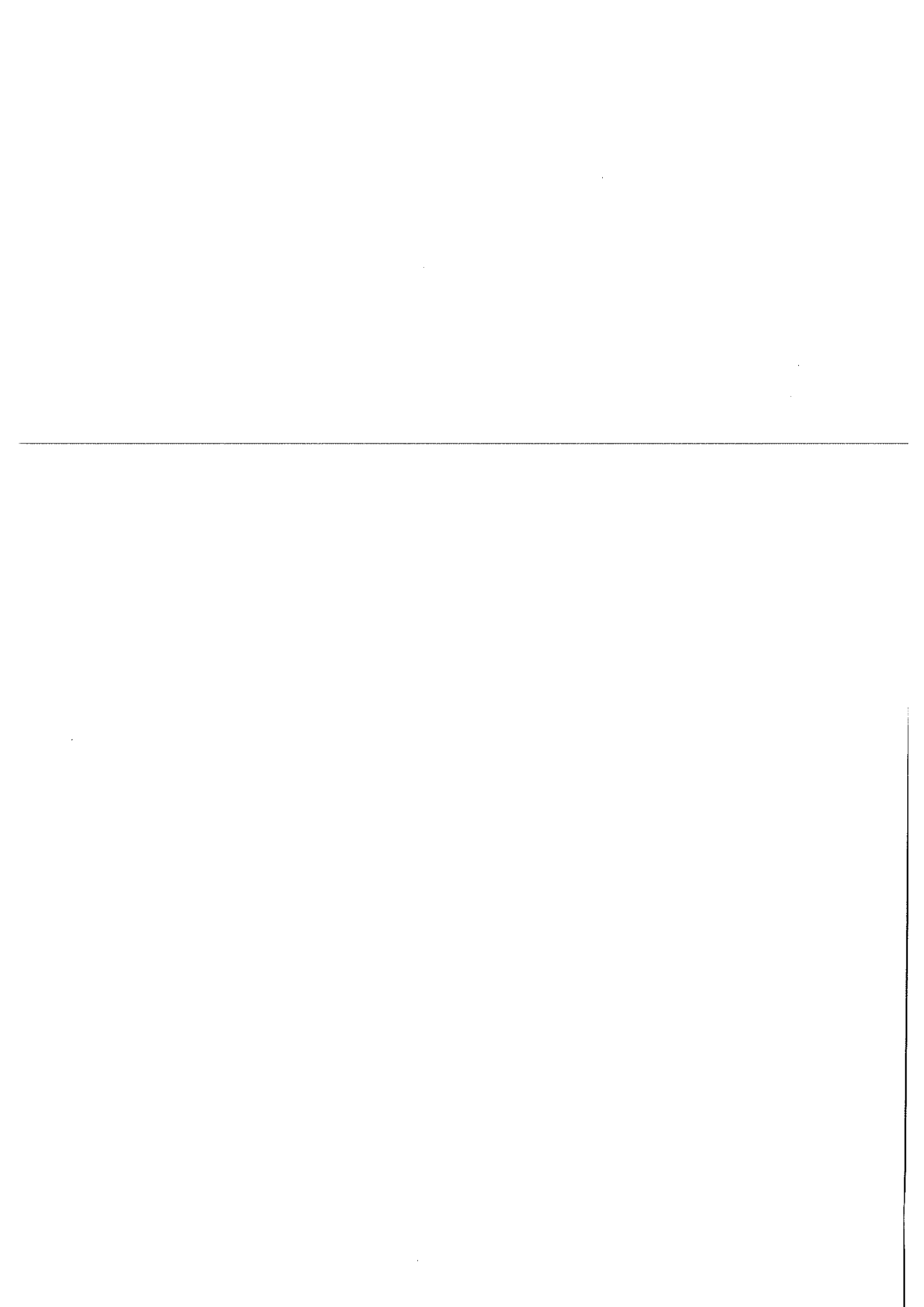

Lieutenant-Colonel Stéphane GOUEZEC

Fait à NEVERS, le 23 DEC. 2015

Le Préfet

✓ Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Services du Cabinet


Agnès BONJEAN





PRÉFET DE LA NIÈVRE

Direction départementale
de la cohésion sociale et
de la protection des populations

n° 2015-2206

ARRÊTÉ
portant constitution du comité médical chargé de
l'examen du dossier de Monsieur le Docteur Emmanuel BINDSCHIEDLER

**Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de la santé publique et en particulier l'article R6152-36 ;

SUR proposition de Madame Françoise JANDIN, Médecin Inspecteur Régional de Santé Publique de l'Agence Régionale de la Santé, par courrier du 2 décembre 2015 ;

ARRETE

Article 1 :

Le comité médical chargé de l'examen du dossier de Monsieur le Docteur Emmanuel BINDSCHIEDLER, praticien hospitalier en radiologie au centre hospitalier de Decize, est composé comme suit :

Monsieur le Docteur Jean-Yves CHARLES
Praticien hospitalier en médecine d'urgence
Pôle Médecine enfants et adultes au centre hospitalier d'Autun (71).

Madame le Docteur Aude RACINE MOREL
Praticien hospitalier en médecine générale
Pôle Médecine enfants et adultes au centre hospitalier d'Autun (71).

Madame le Docteur Catherine GARRUCHET FERNANDEZ
Praticien hospitalier en psychiatrie
Pôle C au centre hospitalier de Sevrey (71).

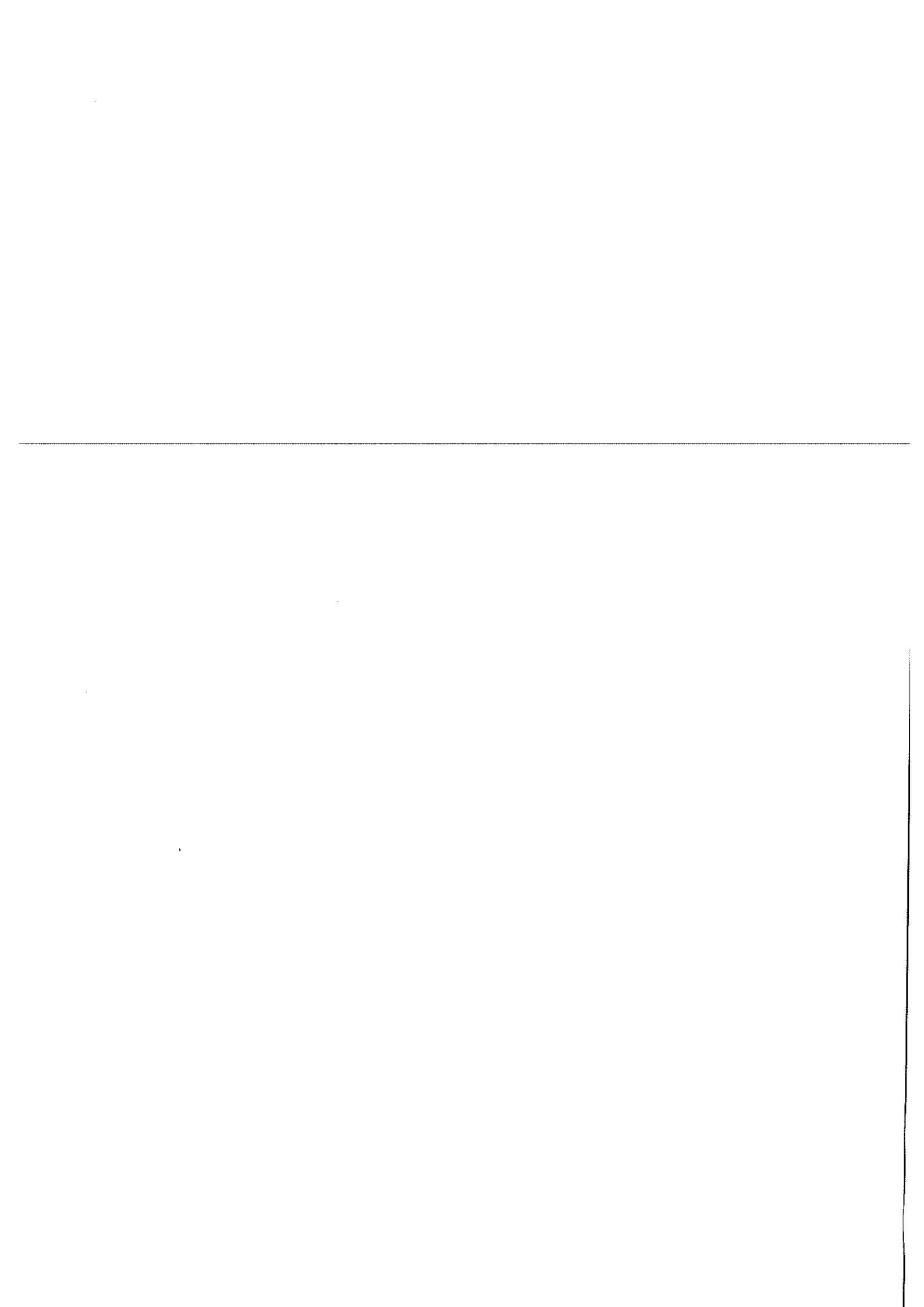
Article 2 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture et Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre

Nevers, le 10 DEC. 2015

Le Préfet,

Pour le Préfet
Secrétaire Général





PRÉFET DE LA NIÈVRE

Direction départementale
de la cohésion sociale et
de la protection des populations

n° 2016-379-1-DDCSPP-

DECISION

**plaçant en congé de longue maladie puis en congé de longue durée
le Docteur Emmanuel BINDSCHIEDLER**

**Le Préfet de la Nièvre,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU le code de la santé publique, notamment ses articles R 6152-35 et suivants ;
- VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU l'arrêté n°DDCSPP-2015-2206 du 10 décembre 2015, portant constitution du comité médical chargé de l'examen du dossier de Monsieur le Docteur Emmanuel BINDSCHIEDLER ;
- VU l'avis du comité médical en date du 21 janvier 2016 rendus par les Docteurs Catherine GARRUCHET FERNANDEZ, Jean-Yves CHARLES et Aude RACINE MOREL ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Nièvre.

DECIDE

Article 1^{er} :

Sur le fondement de l'avis médical du 21 janvier 2016 ci-dessus, le Docteur Emmanuel BINDSCHIEDLER, praticien hospitalier en radiologie au centre hospitalier de Decize, est placé :

- en congé de longue maladie à compter du 5 janvier 2015 pour une période de 12 mois,
- puis en congé de longue durée à compter du 5 janvier 2016 pour une période de 6 mois.

Article 2 :

Ce congé sera réévalué à l'issue du congé de longue durée, soit le 5 juillet 2016.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le Préfet de la Nièvre, soit hiérarchique auprès du Ministre chargé des affaires sociales et de la santé, dans les deux mois à compter de sa notification.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du Tribunal Administratif de Dijon, dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté, ou dans le délai de deux mois à compter de la réponse défavorable de l'administration à une demande de recours gracieux.

Article 4 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture et Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre

Nevers, le **09 MARS 2016**

Le Préfet,

*Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général*


Olivier BENOISI